

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée des Métiers Édouard Gand - Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée des Métiers Édouard Gand - Diplôme de Comptabilité et de Gestion	Jury par défaut	Tous les candidats	35	656	170	339	21

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à la vie des entreprises, notamment aux questions liées à la gestion et au management ainsi qu'à leur environnement économique et juridique.

Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique. Ces compétences peuvent être appréciées par les résultats obtenus en classe de première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, en économie, en sciences de gestion, en philosophie ou en histoire-géographie, suivant la filière suivie au lycée.

Montrer des qualités de réflexion, d'argumentation et de rédaction en français ainsi que des compétences linguistiques et de communication orale en anglais. Ces compétences peuvent être appréciées par les résultats obtenus en classe de première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale.

Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation.

Attendus locaux

Avoir un esprit d'analyse et de synthèse

Etre capable de travailler en autonomie

Posséder des qualités rédactionnelles et des qualités techniques qui seront consolidées durant les 3 ans de formation

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les 14 UE ont été regroupées en 4 axes :

Axe 1 - Droit des affaires : UE1, UE2, UE3 et UE4.

Axe 2 - Gestion comptable et financière : UE6, UE9, UE10 et UE11.

Axe 3 - Analyse économique et managériale : UE5 et UE7.

Axe 4 -Communication et environnement numérique : UE8, UE12, UE13 et UE14

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Le chef d'établissement arrête la composition de la Commission d'Examen des Voeux (CEV) en s'appuyant en particulier sur les responsables pédagogiques de la formation.

La CEV définit lors de sa première réunion d'installation les modalités et les critères d'examen des candidatures :

a. Définition des modalités d'examen des dossiers : la période de l'examen des dossiers est fixée par la CEV. Chaque membre de la CEV peut se connecter à sa convenance sur la plateforme en fonction de sa disponibilité en respectant le calendrier.

b. Définition des critères d'examen des dossiers : à partir des attendus et en respectant les critères généraux d'examen des voeux publiés sur la plateforme Parcoursup, la CEV décide des éléments précis qui seront pris en compte :

c. Éléments quantitatifs : définir les notes de 1^{ère}, terminale et de baccalauréat à prendre en compte, ainsi que leur poids respectif
Fiche avenir : définir la correspondance entre les appréciations qualitatives portées par les responsables pédagogiques de lycée et leur poids en une note sur 20

Éléments qualitatifs : définir les éléments à prendre en compte parmi les appréciations sur les bulletins et la fiche avenir, le projet de formation motivé, les activités et centres d'intérêts, la fiche de suivi de réorientation etc.

d. L'établissement utilise l'Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour l'aider dans son travail d'examen préalable des dossiers. Cet outil est paramétré en fonction des critères décidés par la CEV.

Les membres de la CEV étudient de façon coordonnée chaque dossier : une attention particulière est apportée aux éléments signalés (sportifs de haut niveau, artistes confirmés, fiches de suivi pour les candidats en réorientation ayant été accompagnés pour la construction de leur projet).

La CEV ordonne tous les voeux, détermine les propositions de parcours de formation personnalisés (OUI-SI) le cas échéant et saisit le classement sur la plateforme dans le respect du calendrier de la procédure Parcoursup. En fonction de la relecture des dossiers, elle départage les ex-aequo à partir des données pédagogiques des dossiers, ajuste certaines situations, et modifie les classements. La CEV propose au chef d'établissement les réponses à faire aux candidats qui, au terme de la phase d'admission, font la demande à l'établissement de la communication des informations relatives aux critères et modalités d'examen des candidatures ainsi que des motifs pédagogiques qui ont justifié la décision prise à son égard.

En fin de procédure, la CEV prépare la production du rapport public d'examen des voeux qui aura vocation à être publié sur la plateforme Parcoursup (article D. 612-1-5 du code de l'éducation)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission

d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de construire un parcours de formation cohérent avec la formation précédente, réaliste au regard des efforts de travail et d'assiduité à engager pour pouvoir réussir.

L'observation des parcours des étudiants des promotions des années précédentes démontre que beaucoup d'entre eux n'ont pas réalisé l'investissement nécessaire à la réussite d'une formation exigeante.

Les candidats sont invités à observer leur capacité dans la maîtrise de la langue, à l'oral comme à l'écrit. Beaucoup rencontrent très vite de grandes difficultés en raison d'un niveau insuffisant de maîtrise. De même, les candidats doivent se préparer à un niveau d'exigence beaucoup plus élevé en anglais et dans une seconde langue vivante lorsque celle-ci est obligatoire.

Enfin, les candidats doivent faire apparaître leur capacité à mettre en œuvre les compétences comportementales compatibles avec une entrée en formation et en stage en entreprises avec un niveau d'attente relatif à des étudiants et non plus des lycéens.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Connaissances économiques et du management et de la gestion; connaissance du monde contemporain	.	Toutes les moyennes obtenues en première et terminale sont essentielles	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités de réflexion, d'argumentation et de rédaction en français ainsi que des compétences linguistiques et de communication orale en anglais	.	Les notes des bulletins de premières et terminales	Très important
Savoir-être	Rapport au travail	.	Capacités d'organisation, d'analyse et de produire un travail très soutenu	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et cohérence du projet	.	Projet de formation motivé : parcours et projet professionnel en adéquation avec la poursuite d'études. Avis du conseil de classe sur la poursuite d'étude envisagée.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité d'engagement dans un projet	.	Activité bénévole, expérience d'un stage, responsabilités associatives...	Complémentaire

Signature :

Olivier LHERMITTE,
Proviseur de l'établissement Lycée des Métiers
Édouard Gand